



Mairie du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne)
EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

ARRETE N°2022-472

Référendum local du 27 novembre 2022

Présidence des bureaux de vote

Le Maire du Kremlin-Bicêtre,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'arrêté préfectoral n°2021-3138 instituant les bureaux de vote dans la commune du Kremlin-Bicêtre, à compter du 01/01/2022,
- Vu la délibération n°2022-095 du conseil municipal du 15 septembre 2022,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Pour le scrutin du 27 novembre 2022, la présidence des seize (16) bureaux de vote de la Commune sera assurée suivant le tableau ci-dessous :

Centre de Vote n° 1 - Mairie - Place Jean Jaurès

Bureau n° 1 : Jean-Luc LAURENT, Maire

Centre de Vote n° 2 - Espace André Maigné - 18bis, rue du 14 Juillet

Bureau n° 2 : Ghislaine BASSEZ, conseillère municipale déléguée

Bureau n° 3 : Véronique GESTIN, 4^{ème} maire-adjointe

Bureau n° 4 : Catherine FOURCADE, 2^{ème} maire-adjointe

Centre de Vote n° 3 - Ecole Jean ZAY - Rue Rossel

Bureau n° 5 : Corinne BOCABELLE, 11^{ème} maire-adjointe

Centre de Vote n° 4 - Club Antoine Lacroix - 84ter, avenue de Fontainebleau

Bureau n° 6 : Frédéric RAYMOND, 10^{ème} maire-adjoint

Bureau n° 7 : Elsa BADO, 13^{ème} maire-adjointe

Centre de Vote n° 5 - Ecole Charles Péguy - 3bis, rue de Verdun-Lazare Ponticelli

Bureau n° 8 : Christine MUSEUX, 6^{ème} maire-adjointe

Bureau n° 9 : Geneviève ETIENNE, 9^{ème} maire-adjointe

Bureau n° 10 : Anissa AZZOU, 7^{ème} maire-adjointe

Centre de Vote n° 6 - Ecole Maternelle Robert Desnos – 3/7 rue Paul Lafargue

Bureau n° 11 : Ibrahima TRAORE, conseiller municipal délégué

Centre de Vote n° 7 - Ecole Maternelle Pauline Kergomard - 10, rue Benoît Malon

Bureau n° 12 : Jean-François DELAGE, 1^{ème} maire-adjoint

Centre de Vote n° 8 - Centre Social - 25 bis-29 avenue Charles Gide

Bureau n° 13 : Jonathan HEMERY, 5^{ème} maire-adjoint

Centre de Vote n° 9 - Ecole Primaire Benoît Malon - 2, rue Jean Mermoz

Bureau n° 14 : Sidi CHIAKH, 3^{ème} maire-adjoint

Bureau n° 15 : Jean-Philippe EDET, 12^{ème} maire-adjoint

Centre de Vote n° 10 - Ecole Maternelle Mohamed Mégrez - 45bis, rue du Professeur Bergonié

Bureau n° 16 : Brigitte BRICOUT, conseillère municipale déléguée.

ARTICLE 2 : Un exemplaire de cet arrêté sera adressé :

- A la Préfète du Val de Marne,
- Et notifié aux intéressés.

Fait au Kremlin-Bicêtre, le 21 novembre 2022,

Le Maire,



Jean-Luc LAURENT